



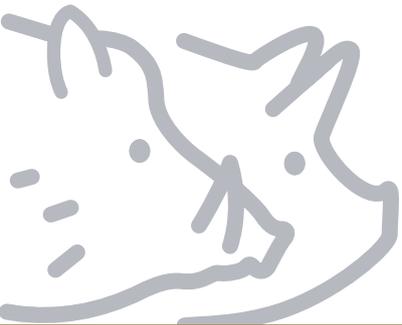
Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE
Protéger les animaux, préserver notre avenir

Contrôle mondial de la peste porcine africaine

Une initiative GF-TADs



2020-2025



Contrôle mondial de la peste porcine africaine

Une initiative GF-TADs

2020-2025

Publié par
l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
et
l'Organisation mondiale de la santé animale
2020

Citation requise :

FAO et OIE. 2020. *Contrôle mondial de la peste porcine africaine : Une initiative GF-TADs*. 2020–2025. Paris.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le fait qu'une société ou qu'un produit manufacturé, breveté ou non, soit mentionné ne signifie pas que la FAO ou l'OIE approuve ou recommande ladite société ou ledit produit de préférence à d'autres sociétés ou produits analogues qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO ou de l'OIE.

FAO ISBN: 978-92-5-133396-9

OIE ISBN: 978-92-95115-67-5

© FAO and OIE, 2020



Certains droits réservés. Ce travail est mis à la disposition du public selon les termes de la licence Creative Commons- Attribution-Non Commercial-ShareAlike 3.0 IGO (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode>).

Selon les termes de cette licence, ce travail peut être copié, diffusé et adapté à des fins non-commerciales, sous réserve de mention appropriée de la source. Lors de l'utilisation de ce travail, aucune indication relative à l'approbation de la part de la FAO et de l'OIE d'une organisation, de produits ou de services spécifiques ne doit apparaître. L'utilisation du logo de la FAO ou de l'OIE n'est pas autorisée. Si le travail est adapté, il doit donc être sous la même licence Creative Commons ou sous une licence équivalente. Si ce document fait l'objet d'une traduction, il est obligatoire d'intégrer la clause de non-responsabilité suivante accompagnée de la citation indiquée ci-après : « Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ou l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). Ni la FAO ni l'OIE ne sont responsables du contenu ou de l'exactitude de cette traduction. L'édition originale anglaise doit être l'édition qui fait autorité. »

Tout litige relatif à la licence ne pouvant être réglé à l'amiable sera soumis à une procédure de médiation et d'arbitrage au sens de l'Article 8 de la licence, sauf indication contraire aux présentes. Les règles de médiation applicables selon celles de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (<http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules>) et tout arbitrage sera mené conformément au Règlement de l'arbitrage de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Documents de tierce partie. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser des matériels provenant de ce travail et qui sont attribués à un tiers, tels que des tableaux, des figures ou des images, ont la responsabilité de déterminer si l'autorisation est requise pour la réutilisation et d'obtenir la permission du détenteur des droits d'auteur. Le risque de demandes résultant de la violation d'un composant du travail détenu par une tierce partie incombe exclusivement à l'utilisateur.

Ventes, droits et licences. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être acquis par le biais du courriel suivant : publications-sales@fao.org. Les demandes pour usage commercial doivent être soumises à : www.fao.org/contact-us/licence-request. Les demandes relatives aux droits et aux licences doivent être adressées à : copyright@fao.org.

Les produits d'information de l'OIE sont disponibles sur le site web de l'OIE (www.oie.int) et peuvent être acquis sur : web.oie.int/boutique.

Table des matières

Appel à l'action	1
Défis stratégiques du contrôle mondial de la PPA	2
Gouvernance.....	5
Suivi et évaluation	6
Théorie du changement	7
But et finalité	7
Facteurs clés de succès	7
Objectifs	8
Résultats et extraits	8

Remerciements

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) tiennent à remercier les personnes suivantes, qui ont contribué à l'élaboration de cette initiative :

Équipe principale de rédaction : Jee Yong Park, Gregorio Torres, Budimir Plavsic et Andriy Rozstalnyy.

Collaborateurs : Karim Tounkara, Patrick Bastiaensen, Luis Barcos, Caitlin Holley, Laure Weber-Vintzel, Fabien Schneegans, Lorenz Nake, Bellini Silvia, Akiko Kamata et Zhen Yang.

Monique Éloit (Directrice générale de l'OIE) et Matthew Stone (Directeur général adjoint de l'OIE « Normes internationales et Science »), qui ont fourni des informations précieuses pour l'initiative.

Appel à l'action

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie infectieuse des porcs domestiques et des suidés sauvages. Le nombre de pays ou territoires touchés par la PPA a augmenté ces dernières années, avec des notifications provenant de pays d'Afrique subsaharienne, d'Europe et d'Asie.

Reconnaissant le risque accru actuel pour tous les pays, et l'impact significatif de la maladie sur la santé et le bien-être animal, la sécurité alimentaire, les économies nationales et l'économie mondiale, le développement rural et le comportement social et politique, un appel a été lancé lors de la 87^e Session générale de l'Assemblée mondiale des Délégués de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) en faveur d'une initiative mondiale pour contrôler la PPA.

La Résolution n° 33 de la 87^e Session générale reconnaît la complexité de la PPA, ce qui nécessite une coopération multi-sectorielle et multi-institutionnelle. Elle prend acte, également, de la collaboration de longue date entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'OIE afin d'aider leurs Membres à gérer les risques pour la santé animale. Cette Résolution identifie les rôles clés joués par les pays, la FAO et l'OIE dans le contrôle mondial de la PPA. Ceci inclut l'impératif de considérer la PPA comme une maladie requérant une gestion adéquate des risques en élaborant et affinant les programmes de contrôle nationaux, et la nécessité de reconnaître la communication sur les risques

comme composante essentielle pour répondre efficacement aux vecteurs à risque et pratiques à haut risque. Les pays sont encouragés à rester transparents en notifiant la maladie à temps et à gérer les risques en appliquant les normes internationales relatives au zonage et à la compartimentation, ainsi que les mesures relatives au commerce des marchandises.

La Résolution n° 33 charge l'OIE de lancer, en collaboration avec la FAO, une initiative pour le contrôle mondial de la PPA. Le Plan-cadre mondial FAO/OIE pour le contrôle progressif des maladies animales transfrontalières (GF-TADs) est identifié comme étant la plateforme appropriée pour développer et promouvoir des partenariats nationaux, régionaux et mondiaux, renforcer les mesures de prévention et de préparation, et réduire au maximum les impacts négatifs de la PPA tant sur la santé et le bien-être des porcs que sur le commerce international.

La FAO et l'OIE doivent identifier et définir, dans le respect des normes et directives internationales concernées, les principes directeurs et les facteurs de succès requis pour le contrôle mondial de la PPA. Ceux-ci comprendront des mécanismes de soutien pour améliorer la capacité des pays à contrôler la PPA, améliorer la coordination et la coopération entre les principaux acteurs du secteur privé et public, et réduire les conséquences de la PPA en assurant la continuité des échanges commerciaux.



Défis stratégiques du contrôle mondial de la PPA

La peste porcine africaine n'a jamais été aussi répandue, et les difficultés à surmonter au plan national comme au plan régional pour parvenir à contrôler¹ cette maladie ne doivent pas être sous-estimées. Pour remédier à cette menace mondiale, toutes les parties prenantes devront s'engager sur le long terme.

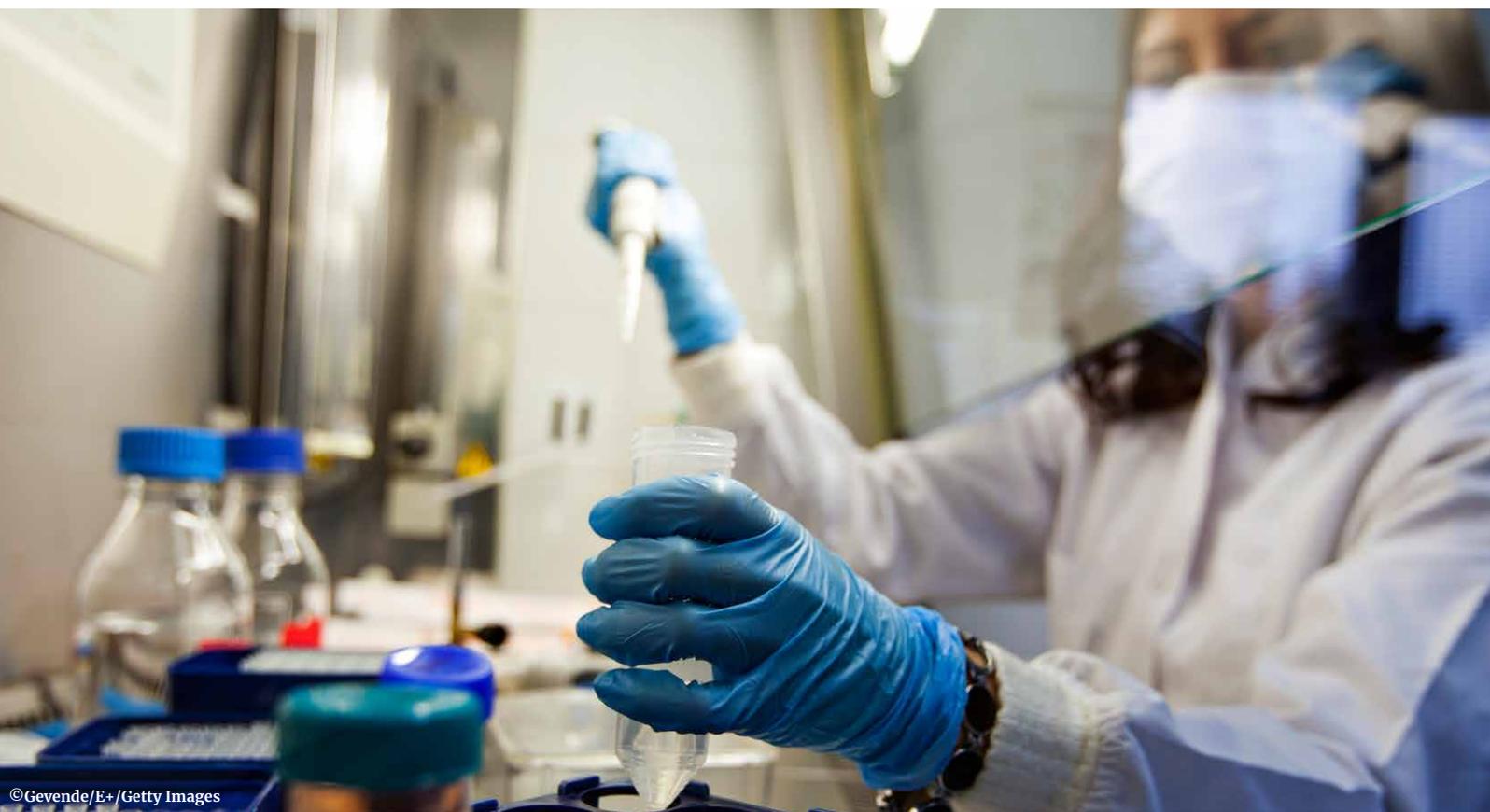
Nonobstant ce défi imposant et complexe, **le contrôle mondial de la PPA est réalisable**, mais il ne peut guère être couronné de succès et être pérenne sans des efforts résolus au niveau des pays. Les mesures de contrôle doivent être coordonnées au niveau des régions et au niveau mondial et être incorporées dans des cadres supranationaux qui prennent en considération la diversité des besoins et des caractéristiques socio-culturelles, géographiques, politiques et économiques de chaque région.

Pour ce faire, il faut impliquer un large éventail d'organismes internationaux, régionaux et nationaux, ainsi que les organisations concernées, tandis que le secteur public et le secteur privé travailleront en étroite coordination en faisant coïncider leurs objectifs.

Des normes internationales pour le contrôle de la PPA existent déjà, de même que l'expertise pour soutenir leur mise en œuvre. Mais ce qui constitue, à ce jour, le principal frein à un contrôle effectif et efficace au plan international, régional et national, c'est que les pays rencontrent des difficultés pour appliquer les recommandations internationales, et ce, en raison de la diversité et de la complexité des scénarios auxquels ils sont confrontés.

Les principaux facteurs qui augmentent le risque de propagation sont les systèmes d'élevage dans lesquels les mesures de biosécurité sont inadéquates, et le comportement humain.

¹ « Contrôler » peut signifier prévenir, intervenir ou éradiquer, selon la situation du pays ou de la région considéré(e).





L'accès à des ressources suffisantes et durables pour appliquer les recommandations relatives à la **préparation, la prévention, la détection et le contrôle**, sera un vrai défi pour de nombreux pays et nécessitera le soutien des partenaires du développement.

Dans ces scénarios, les principaux facteurs qui augmentent le risque de propagation sont les systèmes d'élevage dans lesquels les mesures de biosécurité sont inadéquates, et le comportement humain. De nombreux pays peinent à appliquer efficacement les mesures de contrôle des maladies du bétail en raison des défaillances de leurs Services vétérinaires. Souvent, ceci est le fruit du manque de soutien politique et d'investissement sur le long terme, d'une prise en compte insuffisante des besoins des différents protagonistes, et de politiques reposant sur des stratégies inadaptées de gestion de crise incapables de mettre en œuvre, coordonner et maintenir efficacement les activités et les ressources requises. Un soutien est nécessaire pour permettre une mise en œuvre opérationnelle efficace des normes existantes et fournir aux pays des connaissances spécialisées à l'aide d'approches multidisciplinaires adaptées à leur situation nationale.

L'échec ou l'incapacité à s'adapter aux différents scénarios épidémiologiques accroît l'importance des activités de recherche et développement (R&D) afin d'obtenir non seulement des méthodes et des outils nouveaux ou améliorés mais aussi des connaissances et des informations qui pourront aider à mieux contrôler la PPA, ou conduire à des approches originales pour aborder les problèmes rencontrés dans les scénarios d'endémie persistante.

L'absence de vaccin efficace est une autre carence bien connue en matière de contrôle de la PPA. Des programmes coordonnés de R&D sont nécessaires pour développer des vaccins sûrs et efficaces. Il faudrait également améliorer les tests de diagnostic et rédiger des directives techniques appropriées pour traiter tout problème nouveau ou croissant identifié lorsque les pays peinent à faire face aux foyers de PPA.



Le manque de connaissances dans plusieurs domaines critiques devra être comblé par des études auxquelles il faudra apporter assistance et soutien. Parmi les principales lacunes figurent : l'épidémiologie de la PPA chez les porcs sauvages ; le rôle des tiques ; la compréhension des chaînes de valeur porcines nationales et régionales ; les effets de la PPA dans différents systèmes de production porcine ; et l'impact socio-économique de la maladie et des mesures de contrôle.

L'identification des spécificités régionales et des différences au sein du secteur porcin (ex. élevage industriel, petites exploitations, élevage en liberté, etc.) et l'échange et la diffusion d'informations et de bonnes pratiques en temps voulu sont essentiels pour élaborer et exécuter des stratégies de contrôle nationales et régionales scientifiquement fondées. La création de Groupes permanents régionaux d'experts de la PPA (GPE-PPA) sous l'égide du GF-TADs peut encourager un tel échange entre les gestionnaires de risque et les experts internationaux et nationaux et faciliter la coordination régionale et mondiale des politiques et des stratégies de contrôle de la maladie. De tels mécanismes permettent à tous les membres de compter sur la solidarité et la coordination internationales et régionales pour faire face aux maladies transfrontalières.

L'accès à des ressources suffisantes et durables pour appliquer les recommandations relatives à la préparation, la prévention, la détection et le contrôle sera un vrai défi pour de nombreux pays et nécessitera le soutien des partenaires du développement.

L'initiative GF-TADs pour le contrôle mondial de la PPA vise à relever des défis stratégiques et à permettre ainsi à l'OIE et à la FAO de s'acquitter efficacement du mandat qui leur a été conféré, en définissant les objectifs et en fournissant la structure pour obtenir des extraits et des résultats bien spécifiques en vue de contrôler la maladie au niveau mondial.



Gouvernance

Le GF-TADs est un cadre efficace pour lutter contre les maladies animales transfrontalières telles que la PPA, car il encourage les alliances régionales en offrant directives, direction et coordination aux membres et aux partenaires. Le GF-TADs peut également permettre de créer des synergies avec les stratégies actuelles de contrôle et d'éradication, mondiales et régionales, pour d'autres maladies animales transfrontalières déjà en place dans ce cadre, telles les activités en cours concernant la surveillance, la biosécurité et la riposte en cas d'apparition de la maladie en question.

Au niveau mondial, le Comité de pilotage mondial du GF-TADs fournira des orientations concernant l'initiative pour le contrôle mondial de la PPA et les activités connexes d'intérêt mondial à mettre en œuvre par le Secrétariat mondial du GF-TADs par le biais du Groupe de travail conjoint FAO/OIE du GF-TADs sur la PPA, sous la supervision et avec l'accord du Comité de gestion du GF-TADs.

Le Comité de pilotage mondial du GF-TADs fournit une direction stratégique aux Comités de pilotage régionaux et facilite la collaboration et la coopération entre le niveau mondial et le niveau régional. Au niveau régional, les Comités de pilotage régionaux du GF-TADs garantissent la coordination des activités du plan de travail avec le soutien des Secrétariats régionaux du GF-TADs. Les Comités de pilotage régionaux offrent un lien stratégique avec les Services vétérinaires nationaux et leurs programmes de contrôle, ainsi qu'avec les réseaux régionaux de parties prenantes et d'experts, qui doivent être enrôlés comme partenaires de mise en œuvre, pour garantir le succès du contrôle au niveau régional et au niveau national.

Les Représentations régionales et sous-régionales de la FAO et de l'OIE seront essentielles dans la supervision, la coordination et le progrès de la mise en œuvre de l'initiative GF-TADs pour le contrôle mondial de la PPA et des stratégies régionales et plans opérationnels connexes.



© European Commission

© OIE/L. Escati

© Instituto Colombiano Agropecuario

Suivi et évaluation

Les objectifs des interventions proposées forment la base des efforts de suivi et d'évaluation (S&E) de l'Initiative mondiale. Des indicateurs aux niveaux des extrants et des résultats sont développés et utilisés pour mesurer les progrès et le degré de réussite, et offrir une garantie aux pays et aux partenaires du développement.

Le suivi des indicateurs au niveau des extrants sera assuré de façon permanente par la FAO et l'OIE, avec des rapports de S&E semestriels. La plausibilité des liens extrants-résultats sera examinée en détail et les progrès par rapport aux résultats seront évalués avant le rapport annuel de l'Initiative mondiale. Des évaluations de l'Initiative mondiale seront menées sur une base triennale au regard des Critères d'évaluation du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)². Les recommandations qui en découleront permettront, entre autres, de réviser la Théorie du changement et le [Cadre logique](#) de l'Initiative mondiale.

Les Comités de pilotage régionaux du GF TADs fourniront aux Secrétariats régionaux et au Secrétariat mondial les informations sur le suivi des progrès ainsi que la définition d'indicateurs de performance adaptés au contexte régional, pour une évaluation efficace des événements sanitaires et des efforts de contrôle, d'après les informations du terrain et les données épidémiologiques et de laboratoire.

Le site web du GF-TADs servira de mécanisme de notification centralisé, en fournissant des liens vers les activités rapportées sur les sites web de la FAO et de l'OIE le cas échéant. Le site du GF-TADs comportera une page consacrée à la PPA, structurée de manière à refléter les objectifs, résultats et extrants énumérés dans la Théorie du changement, de sorte que toutes les ressources connexes produites dans le cadre de l'Initiative mondiale soient facilement accessibles, y compris les plans et les rapports d'étape.

² Pertinence, Efficacité, Efficience, Impact, Durabilité.



Théorie du changement

La Théorie du changement énonce le problème, définit l'objectif, identifie les facteurs clés de succès et expose les objectifs et les extrants correspondants. La PPA est une menace mondiale pour la santé animale et la sécurité alimentaire avec des impacts socio-économiques néfastes. Bien que le contrôle de la maladie soit réalisable avec les outils actuels d'atténuation des risques, il faudra, pour y parvenir, un leadership national fort, soutenu par une coordination régionale et mondiale.

But et finalité

Le but est de parvenir au contrôle mondial de la PPA, lequel peut être déterminé par la combinaison des critères suivants :



Absence de nouveaux pays atteints par la PPA



Diminution du nombre de cas de PPA



Diminution du nombre de pays atteints par la PPA



Diminution des pertes dues à la PPA

Pour atteindre ce but, il faut un engagement national et international sur le long terme. S'il peut s'avérer impossible de satisfaire tous les critères à court terme, continuer à satisfaire certains d'entre eux tous les ans indiquerait une amélioration de la situation mondiale et procurerait la motivation et la justification nécessaires pour maintenir l'engagement envers l'initiative.

Le contrôle mondial de la PPA protégera la santé et garantira le bien-être tant des porcs domestiques que des suidés sauvages, assurera la continuité des échanges commerciaux et contribuera à la réalisation des Objectifs de développement durable, en particulier la lutte contre la pauvreté (ODD 1) et contre la faim (ODD 2).

Facteurs clés de succès

Les facteurs clés de succès suivants doivent être soigneusement examinés pour parvenir à un contrôle mondial pérenne de la PPA :

Un cadre de renseignement permettant de collecter et gérer les renseignements et informations sur la maladie pour combler les lacunes dans la compréhension de la PPA ;

Une communication sur les risques, pour renforcer l'engagement et la coopération des acteurs ;

Des moyens opérationnels et techniques pour mettre en œuvre les normes et directives internationales ;

Des ressources suffisantes et durables.

Ces facteurs transversaux seront abordés dans les objectifs, les résultats et les extrants définis dans la Théorie du changement.

Objectifs

Trois objectifs sont définis pour atteindre les résultats qui pourraient être décrits comme les conditions préalables pour atteindre le but, à savoir le contrôle mondial de la PPA. Ces objectifs forment le [Cadre logique](#) aux termes duquel les résultats et les extrants sont définis, et le plan opérationnel des activités est établi.



Objectif 1. Améliorer la capacité des pays à contrôler (prévenir, répondre à, éradiquer) la PPA grâce aux normes et bonnes pratiques de l'OIE fondées sur les données scientifiques les plus récentes.



Objectif 2. Créer un cadre de coordination et de coopération efficace pour le contrôle mondial de la PPA.



Objectif 3. Assurer la continuité des échanges commerciaux.

Résultats et extrants

Les extrants des activités qui conduiront aux résultats intermédiaires puis aux résultats finaux sont définis comme suit.

Figure 1. Résultat 1 : Amélioration de la capacité des pays à contrôler la PPA

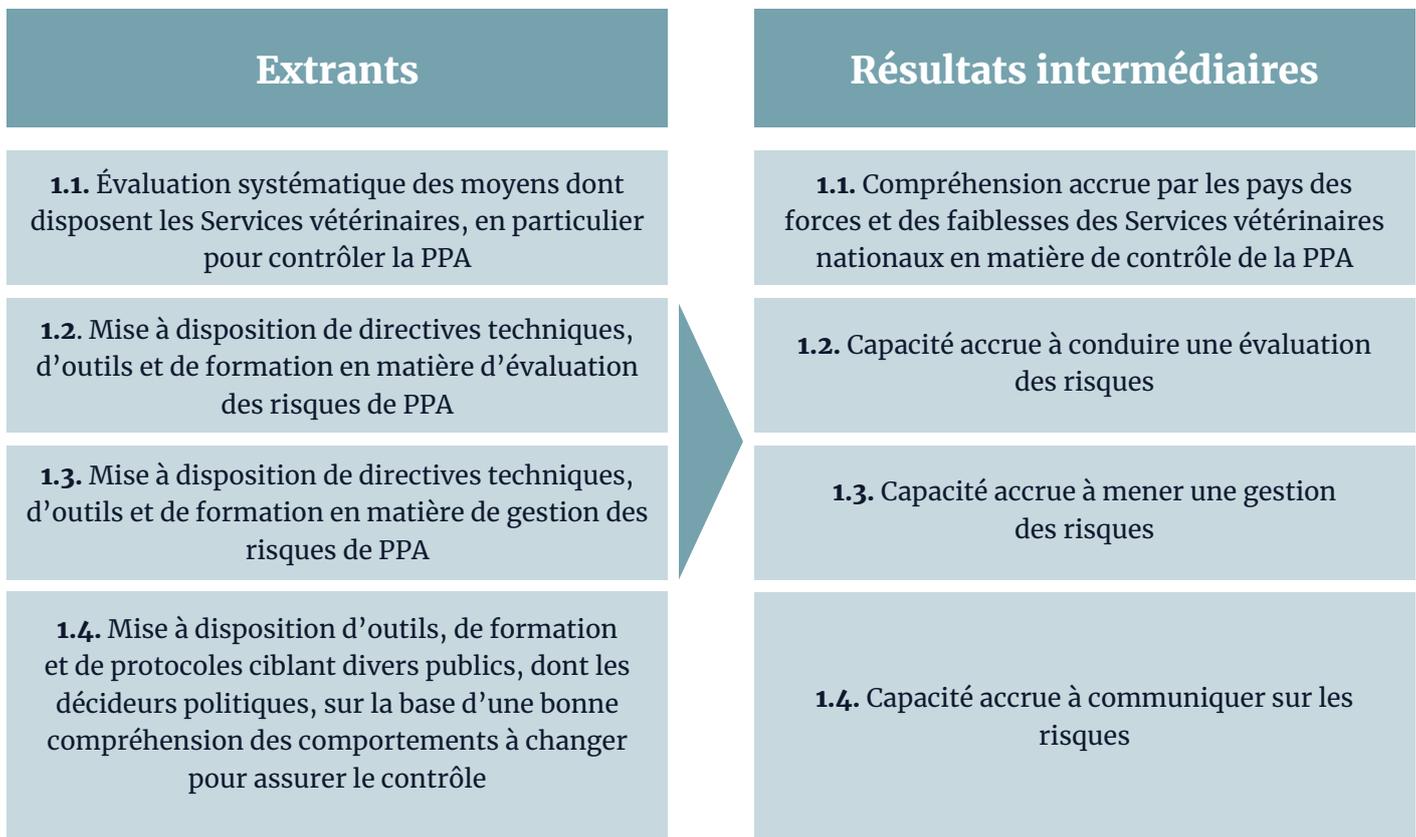
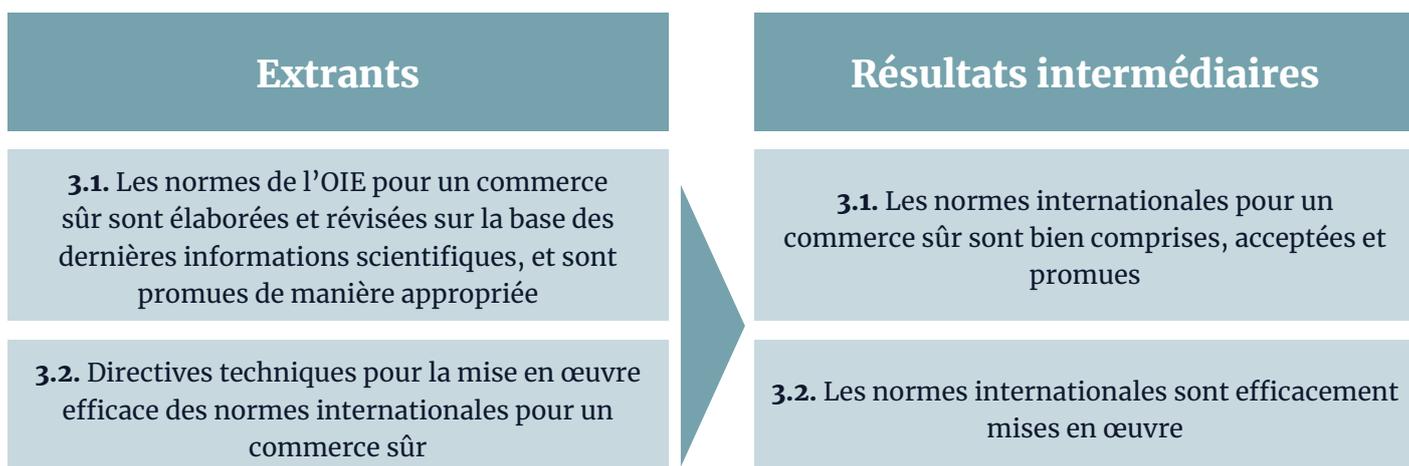


Figure 2. Résultat 2 : Amélioration de la coordination et de la coopération régionales et mondiales pour contrôler la PPA



Figure 3. Résultat 3 : Le commerce national, régional et international des porcs et de leurs produits, basé sur les normes et directives internationales, est facilité



Les étapes de la Théorie du changement sont transposées dans un [Cadre logique](#) qui décrit les extrants et les indicateurs, qui conduiront aux résultats intermédiaires et finaux pour chacun des objectifs.

Le Plan opérationnel définit les activités spécifiques menées sous l'égide du GF-TADs, qui permettra d'obtenir les différents extrants qui conduiront aux résultats intermédiaires et finaux. Le plan opérationnel sera actualisé deux fois par an en coordination avec la FAO et l'OIE.

Contrôle mondial de la peste porcine africaine*

Aucun nouveau pays touché par la PPA

Baisse du nombre de pays touchés par la PPA

Baisse du nombre de cas de PPA

Baisse des pertes dues à la PPA

* L'objectif sera atteint lorsque ces quatre critères auront été remplis. Dès lors que certains critères sont remplis, le contrôle de la maladie au niveau mondial est en bonne voie.

Résultats

Résultat 1

Amélioration de la capacité des pays à contrôler la PPA

- Compréhension accrue des forces et des faiblesses des Services vétérinaires pour contrôler la PPA
- Capacité accrue à conduire une évaluation des risques
- Capacité accrue à mener une gestion des risques
- Capacité accrue à communiquer sur les risques

Résultat 2

Coordination et coopération au niveau régional et au niveau mondial

- Informations sanitaires transparentes, exactes, mises à jour et accessibles
- Des réseaux efficaces d'experts, régionaux et mondiaux, renforcent la coordination et la coopération intersectorielles
- Les agences du développement et les partenaires techniques reconnaissent l'importance du contrôle de la PPA et offrent un soutien financier et technique
- La recherche mondiale sur la PPA est active et coordonnée pour répondre aux besoins

Résultat 3

Facilitation du commerce national et international basé sur les normes et directives internationales

- Les normes internationales pour un commerce sûr sont comprises, acceptées et promues
- Les normes internationales s'appliquent de manière efficiente

Extrants

- Évaluation des moyens dont disposent les Services vétérinaires pour contrôler la PPA
- Mise à disposition de directives techniques, d'outils et de formation en matière d'évaluation des risques
- Mise à disposition de directives techniques, d'outils et de formation en matière de gestion des risques
- Mise à disposition d'outils, de formation et de protocoles de communication sur les risques, à l'intention des différents publics

- Mécanisme pour faciliter la notification, la collecte et la diffusion des informations sur la maladie
- Interactions entre experts facilitées par le GF-TADs et d'autres cadres pertinents
- Propositions de projets élaborées et mises en œuvre en tenant compte des synergies entre les différentes initiatives
- Activités de soutien pour promouvoir les réseaux mondiaux de recherche sur la PPA

- Normes de l'OIE pour un commerce sûr, élaborées et révisées selon les informations scientifiques les plus récentes, et efforts de promotion de ces normes
- Mise à disposition de directives techniques pour la mise en œuvre efficiente des normes internationales pour un commerce sûr

Objectifs

Objectif 1

Améliorer la capacité des pays à contrôler la PPA **

Objectif 2

Créer un cadre de coordination et de coopération efficace

Objectif 3

Assurer la continuité des échanges commerciaux

** Cet objectif sera un objectif de prévention, de riposte ou d'éradication, selon la situation de la maladie au niveau du pays et de la région

Facteurs clés de succès

Un cadre de renseignement

Recherche d'informations sur la maladie, gestion des informations

Des moyens

Services vétérinaires forts, compétences techniques

Une communication sur les risques

Engagement et coopération forts

Des ressources

Autant et aussi longtemps que nécessaire

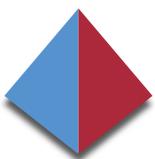
Cadre GF-TADs (FAO, OIE)

Problématique

La peste porcine africaine (PPA) est une menace mondiale pour la sécurité alimentaire, avec un impact socio-économique néfaste. Pour parvenir à la contrôler, une coordination au niveau des régions et du monde entier est indispensable.



Cette publication est produite
sous l'égide du



GF-TADs

CADRE MONDIAL POUR
LA MAÎTRISE PROGRESSIVE DES
MALADIES ANIMALES TRANSFRONTIÈRES



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ ANIMALE

ISBN 978-92-5-133395-2



9 789251 333952

CA9164ES/1/10.20